

Fiche Intendance

Demande d'inscription à la demi-pension 2021-2022

L'inscription à la demi-pension ne sera prise en compte qu'avec le règlement de 21 € minimum, ainsi que la remise de cette fiche d'inscription à la demi-pension dûment remplie et signée.

Je soussigné(e) (nom, prénom du responsable légal :

demande l'inscription de (nom prénom de l'élève)

en qualité de demi-pensionnaire pour l'année scolaire 2020-2021.

Ci-joint, le règlement de :

- 21 € (montant minimum pour créditer la carte de demi-pension de l'élève, en chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Maximilien Perret, ou en espèces au bureau de l'intendance)

-€ (montant supérieur à 21€)

IMPERATIF : Joindre votre quotient familial (CAF) afin de fixer le tarif. (Sans l'information le tarif le plus élevé sera appliqué)

Le RIB permet le paiement des sommes dues par le lycée aux élèves pour :

Aides sociales

Bourses

Remboursement des dépenses lors des stages (déplacement et repas)

Remboursement des excédents de versements

**Joindre un relevé d'identité bancaire au nom du
représentant légal de l'élève 1**

Coller le RIB

**Signature du représentant
légal 1 :**

**Signature du représentant
légal 2 :**

**Signature du
tuteur/représentant légal :**